



YONNE ATHLETISME CLUB ATHLETIC CLUB AVALLONNAIS

http://athletisme-yacavallon.wifeo.com

athletisme.avallon@gmail.com

06.74.81.30.24 (Xavier).06.73.88.23.40 (Séverine).06.50.63.82.70 (Sophie)



--	--

DEMANDE DE LICENCE FFA SAISON 2021 - 2022

. Cocher les cases pour répondre OUI.

LICENCE DECOUVERTE ou LICENCE LOISIR (Running)	LICENCE COMPETITION	TEE-SHIRT (Pour toute nouvelle inscription)	REDUCTION **	Total
85€ <input type="checkbox"/>	100€ <input type="checkbox"/>	15€ <input type="checkbox"/>	-5€ <input type="checkbox"/>	

* Les nouveaux licenciés doivent acheter un maillot du club pour représenter notre club lors des déplacements (Compétition)

** Une seule réduction de 5€ par famille à partir de deux licences dans la même famille

Nom et prénom du deuxième licencié de la famille pour avoir droit à la réduction de 5€ : _____

CATEGORIE (A partir du 1 ^{er} novembre 2021)	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	Licence DECOUVERTE (1)	Licence COMPETITION (1)	Licence LOISIR ou RUNNING (2)
École d'Athlétisme	EA - U10	2013-2014-2015	85€	-	-
POUSSIN	PO - U12	2011-2012	85€	-	-
BENJAMIN	BE - U14	2009-2010	-	100€	-
MINIME	MI - U16	2007-2008	-	100€	-
CADET	CA - U18	2005-2006	-	100€	85€
JUNIOR	JU - U20	2003-2004	-	100€	85€
ESPOIR	ES - U23	2000-2001-2002	-	100€	85€
SENIOR	SE	1988 à 1999	-	100€	85€
MASTER	MA	1987 et avant	-	100€	85€

(1) Part reversée aux instances fédérales : 69 euros

(2) Part reversée aux instances fédérales : 44 euros

Licence Découverte :

La licence **Découverte** est réservée (et obligatoire) aux catégories « école d'athlétisme » et « poussin »

Licences running (ou loisir) et compétition

Seule la licence **Compétition** permet de participer aux championnats FFA (Départementaux / Régionaux / inter-régionaux / France). La licence **Running** permet de s'inscrire à toutes les autres courses (10km de l'Avallonnais par exemple) organisée en France.

ATHLETE

NOM :

PRENOM :

SEXE: F / M

Date / Lieu de naissance :

Adresse complète :

Code Postal :

Ville :

Tel domicile :

Tel Portable (Mère)

Tel Portable (Père) :

E- Mail :

(Écrire de façon lisible les points et/ou tiret)

Tel Portable (Athlète si mineur) :

(Facultatif)

ATHLETE MINEUR :

Pour la prise d'une première licence ou le renouvellement de sa licence, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le **questionnaire relatif à la santé du sportif mineur** et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le code du sport, de présenter un certificat médical

J'atteste avoir rempli le questionnaire de santé

Je fournis un certificat médical de moins de 6 mois

ATHLETE MAJEUR :

Pour les licences Athlé Compétition ou Athlé Running, l'athlète MAJEUR certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport (ou de l'athlétisme) en compétition, daté de moins de 6 mois à la date de prise de licence.

Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le Code du Sport, l'athlète MAJEUR peut attester avoir rempli le questionnaire de santé (Cerfa 15699-01) et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

- J'atteste avoir rempli le questionnaire de santé Je fournis un certificat médical de moins de 6 mois

Attention : le club ne remboursera pas le prix des licences si l'athlète ne dispose pas du PASS sanitaire.

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

- J'accepte la transmission des informations Je refuse la transmission des informations

Droit à l'image :

Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club. à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

- J'accepte l'utilisation de mon image Je refuse l'utilisation de mon image

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La FFA propose aux licenciés, par l'intermédiaire de MAIF (assureur), une assurance individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme au prix de 0.70 Euros (inclus dans le coût de la licence). Des garanties optionnelles (Garanties 1 et 2) complémentaires sont consultables sur le site www.athle.fr et transmises avec la licence par la FFA.

Il vous faudra cocher l'acceptation ou non de garanties optionnelles envoyé par mail et valider votre décision pour pouvoir recevoir votre attestation de licence par mail ou en vous rendant sur votre espace personnel.

AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES ENFANTS MINEURS

Je soussigné Mr Mme (nom prénom) : _____

Représentant légal de l'enfant Nom : _____ Prénom: _____

En cas d'urgence : Tél du père : _____ Tél de la mère : _____

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs.

- Conformément à la l'article R232-35 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné(e): _____ en ma qualité de père mère ou représentant légal autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang sur mon enfant,
- Autorise en ma qualité de père mère ou représentant légal l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale, lors des entraînements ou des compétitions,
- Autorise le club à utiliser le moyen de transport adapté (Bus, voiture particulière d'un membre du club ou d'un parent accompagnateur) pour emmener mon enfant lors des déplacements sur les lieux de compétition chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités proposées par le club.
- Autorise mon enfant _____ à rentrer seul après l'entraînement, et je dégage de toutes responsabilités les dirigeants et entraîneurs dans le cas où un problème surviendrait lors du trajet du stade/gymnase à son domicile.

Je m'engage à rendre la demande de licence à la 3ème séance d'essai au maximum. Attention les places sont limitées.

Le :

Signature du père :

Signature de la mère :

Signature de l'athlète